

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité du Puy de Dôme

19, Boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

concernant l'exercice
du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

SOMMAIRE

Rapport sur les comptes annuels

Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

Rapport sur les conventions réglementées

Rapport sur les comptes annuels

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER COMITÉ DU PUY DE DÔME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER – COMITÉ DU PUY DE DÔME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée au paragraphe 4 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 10 avril 2024

Pour la SAS VULCA AUDIT
Commissaire aux comptes

Maryline BONNABRY
Présidente
Commissaire aux comptes associée



Comptes annuels

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
---------------------------------------	------	--------------------------------	-----	---------------------------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	805 363.15	(263 024.68)	542 338.47	570 795.56
Terrains	23 000.00		23 000.00	23 000.00
Constructions	686 009.63	(180 439.38)	505 570.25	535 400.20
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	96 353.52	(82 585.30)	13 768.22	12 395.36
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	149.48		149.48	149.48
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149.48		149.48	149.48
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	805 512.63	(263 024.68)	542 487.95	570 945.04

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 296.68		4 296.68	2 314.26
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	176 781.86		176 781.86	335 754.42
Créances clients, usagers et comptes rattachés	34 579.74		34 579.74	45 781.42
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	142 202.12		142 202.12	289 973.00
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	3 090 115.91		3 090 115.91	2 968 877.88
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 090 115.91		3 090 115.91	2 968 877.88
Charges constatées d'avance	10 609.46		10 609.46	9 840.17
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 281 803.91		3 281 803.91	3 316 786.73

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 087 316.54	(263 024.68)	3 824 291.86	3 887 731.77
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 345 000.00	1 345 000.00
Réserves statutaires ou contractuelles	850 000.00	850 000.00
Réserves pour projet de l'entité	495 000.00	495 000.00
Autres réserves		
Report à nouveau	1 018 778.64	633 219.13
Excédent ou déficit de l'exercice	150 142.72	385 559.51
Situation nette (sous total)	2 513 921.36	2 363 778.64
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	321.22	601.22
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 514 242.58	2 364 379.86
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	147 411.80	346 045.03
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	147 411.80	346 045.03
Provisions pour risques		12 879.00
Provisions pour charges	64 055.00	51 966.32
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	64 055.00	64 845.32
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	253 142.97	295 787.41
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	253 142.97	295 787.41
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	844 029.51	815 264.15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 393.22	114 259.18
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	47 216.38	91 937.33
Dettes fiscales	7 900.00	3 375.30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	664 519.91	605 692.34
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	1 410.00	1 410.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 098 582.48	1 112 461.56
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 824 291.86	3 887 731.77

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	64 672.00	66 232.00	(1 560.00)	-2.36 %
Ventes de biens et services	241 466.21	186 466.35	54 999.86	29.50 %
Ventes de biens	4 733.31	6 787.69	(2 054.38)	-30.27 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	236 732.90	179 678.66	57 054.24	31.75 %
. dont parrainages	1 628.00	2 650.00	(1 022.00)	-38.57 %
Concours publics et subventions d'exploitation	29 456.00	14 099.47	15 356.53	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	848 181.75	795 264.32	52 917.43	6.65 %
Dons manuels	840 596.75	780 593.02	60 003.73	7.69 %
Mécénats	7 585.00	14 671.30	(7 086.30)	-48.30 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	584 136.84	1 043 955.33	(459 818.49)	-44.05 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	14 286.00	64 137.06	(49 851.06)	-77.73 %
Utilisations des fonds dédiés	205 133.23	105 986.54	99 146.69	93.55 %
Autres produits	217.84	262.57	(44.73)	-17.04 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 987 549.87	2 276 403.64	(288 853.77)	-12.69 %
Achats de marchandises	37 280.41	27 725.07	9 555.34	34.46 %
Variation de stock	(1 982.42)	(2 314.26)	331.84	-14.34 %
Autres achats et charges externes	384 439.11	424 584.64	(40 145.53)	-9.46 %
Aides financières	988 404.84	648 837.68	339 567.16	52.33 %
Impôts, taxes et versements assimilés	12 323.92	12 223.93	99.99	0.82 %
Salaires et traitements	250 789.53	342 955.58	(92 166.05)	-26.87 %
Charges sociales	97 898.33	93 086.44	4 811.89	5.17 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	50 972.77	74 382.06	(23 409.29)	-31.47 %
Reports en fonds dédiés	6 500.00	189 541.24	(183 041.24)	-96.57 %
Autres charges	70 097.82	70 184.70	(86.88)	-0.12 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 896 724.31	1 881 207.08	15 517.23	0.82 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	90 825.56	395 196.56	(304 371.00)	-77.02 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	44 747.82	4 858.71	39 889.11	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	44 747.82	4 858.71	39 889.11	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	3 130.04	3 677.54	(547.50)	-14.89 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	3 130.04	3 677.54	(547.50)	-14.89 %
RÉSULTAT FINANCIER	41 617.78	1 181.17	40 436.61	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	132 443.34	396 377.73	(263 934.39)	-66.59 %
Sur opérations de gestion	23 019.99		23 019.99	
Sur opérations en capital	280.00	238.78	41.22	17.26 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 299.99	238.78	23 061.21	
Sur opérations de gestion	971.61	10 152.00	(9 180.39)	-90.43 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	971.61	10 152.00	(9 180.39)	-90.43 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	22 328.38	(9 913.22)	32 241.60	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	4 629.00	905.00	3 724.00	
TOTAL DES PRODUITS	2 055 597.68	2 281 501.13	(225 903.45)	-9.90 %
TOTAL DES CHARGES	1 905 454.96	1 895 941.62	9 513.34	0.50 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	150 142.72	385 559.51	(235 416.79)	-61.06 %
Dons en nature	364.32		364.32	
Prestations en nature				
Bénévolat	125 814.82	108 185.72	17 629.10	16.30 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	126 179.14	108 185.72	17 993.42	16.63 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	16.32		16.32	
Prestations en nature	348.00		348.00	
Personnel bénévole	125 814.82	108 185.72	17 629.10	16.30 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	126 179.14	108 185.72	17 993.42	16.63 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1 OBJET SOCIAL		4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....		4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE		5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....		6
2.1.1 <i>Préambule</i>		6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2 DÉROGATIONS.....		6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>		6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....		7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>		7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>		8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>		9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		9
3.1.6 <i>Stocks</i>		9
3.1.7 <i>Etat des échéances des créances</i>		9
3.1.8 <i>Tableaux des dépréciations</i>		10
3.1.9 <i>Disponibilités</i>		10
3.1.10 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>		10
3.1.11 <i>Charges constatées d'avance</i>		10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF		11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>		11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>		12
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>		13
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>		13
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>		13
3.2.4 <i>Dettes</i>		13
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>		13
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>		14
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>		14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		15
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>		18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>		18
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>		18
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>		18
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>		18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>		19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>		19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>		19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>		19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>		19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>		20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		20
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>		20
4.3.2 <i>Missions sociales</i>		21
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>		21

4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	AUTRES INFORMATIONS.....	30
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

Le Comité Départemental du Puy-de-Dôme de la Ligue Nationale contre le Cancer est une Association fédérée à La Ligue Nationale Contre le Cancer.

A ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Néant

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	794 936	10 427		805 363
Immobilisations financières	149			149
Total	795 085	10 427	0	805 512

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	10 427	0
SECHE LINGE RBE DART	695	
PERMAJUICE	2 782	
SIEGES PGDIS	1 068	
MEUBLE ESPACE LIGUE AMBER	1 914	
PC DELL BN	2 154	
ECRAN DELL BN	528	
PC DELL BN	1 286	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	10 427	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	224 141	38 884		263 025
Amort.Immobilisations financières				
Total	224 141	38 884	0	263 025

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - agencements, aménagements	3 à 15 ans
Matériel de Bureau, informatique	3 à 4 ans
Matériel information	5 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149			149
Total	149	0	0	149

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Stocks

Les stocks de marchandises constatés à la clôture de l'exercice sont composés de goodies et de tee-shirts remis aux participants lors de différentes manifestations.

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat.

3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	149		149
Actif circulant et charges d'avance			
Créances clients et comptes rattachés	34 580	34 580	
Autres Créances	76 635	76 635	
Créances reçues par legs ou donations	65 567	65 567	
Charges constatées d'avance	10 609	10 609	
Total	187 540	187 391	149

3.1.8 Tableaux des dépréciations

Néant

3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Chèques & Paypal à encaisser	138 018	
Comptes bancaires	1 280 374	113
Livrets et comptes épargne	86 223	5 183
Comptes à terme	1 584 452	39 452
Caisses	1 049	
Total	3 090 116	44 748

3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	66 359	232 787
Autres créances		
Divers produits à recevoir (manifestations, parrainage)	45 098	23 227
Subventions	29 971	30 811
Disponibilités	42 303	3 773
Total	183 731	290 598

3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Charges locatives	0	957
Assurances	2 341	1 912
Chèques déjeuner en stock	7 756	6 918
Fournitures de bureau	42	0
Annonces, insertions	381	0
Télécommunications	18	13
Locations	71	40
Total	10 609	9 840

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								850 000
→ Fonds de réserve générale	850 000							
→ Fonds de réserve missions sociales	495 000							495 000
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	633 219	385 560	327 087					1 018 779
Excédent ou déficit de l'exercice	385 560	-385 560	-327 087	150 143	135 282			150 143
Subventions d'investissement	601					280		321
Provisions réglementées								
Total	2 364 380	0	0	150 143	135 282	280	0	2 514 243

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		100 983	91 295	1 500	11 536	81 259
ARS Parcours de soins après cancer	2021	96 983	88 795		9 036	79 759
MIDELCA Prévention des conduites addictives	2022	2 500	2 500		2 500	0
KIABI	2023	1 500		1 500		1 500
Ressources liées à la Générosité du Public :		233 194	228 194	5 000	187 041	46 153
Dons ROTARY octobre rose Hôpital de Thiers	2023	5 000		5 000		5 000
Sous-Total "Dons"		5 000	0	5 000	0	5 000
LEGS						
Legs - attestation testamentaire	2021	41 153	41 153			41 153
Legs - attestation testamentaire	2022	187 041	187 041		187 041	
Sous-Total "Legs"		228 194	228 194	0	187 041	41 153
Contributions financières d'autres organismes		40 000	26 557	0	6 557	20 000
Opération Rallye des princesses	2019	10 000	10 000			10 000
Espace Ligue Manzat-sport et santé en milieu rural	2019	10 000	10 000			10 000
Beauté inclusive - socio coiffure	2019	20 000	6 557		6 557	0
Total		374 177	346 046	6 500	205 134	147 412

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour litiges	12 879		12 879	0
Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	51 966	12 089		64 055
→				
Total	64 845	12 089	12 879	64 055

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié,
- Taux de charges sociales : 44, 82%.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	253 143	43 276	177 459	32 408
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 393	124 393		
Dettes des legs ou donations	0	0		
Dettes fiscales et sociales	55 116	55 116		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	664 520	664 520		
Produits constatés d'avance	1 410	1 410		
Total	1 098 582	888 715	177 459	32 408

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	7 900	3 375
Impôt sur les sociétés	4 629	905
Taxe sur les salaires	0	
Formation professionnelle et autres taxes	0	
Etat charges à payer	2 831	929
Prélèvement à la source	440	1 541
Dettes sociales :	47 216	91 937
Urssaf/ Pôle emploi	9 190	12 974
Caisse de retraite	7 464	10 238
Caisse de prévoyance, mutuelle	3 783	2 341
Personnel, rémunérations dues	0	28 895
Personnel autres charges à payer	0	18 275
Organismes sociaux autres charges à payer	2 424	2 458
Dettes congés à payer	16 818	12 093
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	7 537	4 663
Total	55 116	95 312

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan


Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	75 089	101 670
FNP - Factures non parvenues	75 089	101 670
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	694 130	636 676
Personnel, autres charges à payer	0	18 275
Dettes pour congés à payer	16 818	12 093
Charges sociales sur provision congés à payer	7 537	4 663
Organismes sociaux, charges à payer	2 424	
Taxe sur les salaires	2 831	929
Charges à payer au titre de la recherche	456 939	424 739
Autres charges à payer	207 581	175 977
Total	769 219	738 346

Note à l'attention du lecteur : Le poste « charges à payer au titre de la recherche » comprend 87 635 € pour des projets de recherche qui auront lieu en 2024. L'engagement au titre de cette dépense a été acté par le Conseil d'Administration du 21/11/2023.


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 185 661,60	1 161 018,08	1 088 279,49	1 083 098,01
1.1 Réalisées en France	1 185 661,60	1 161 018,08	1 088 279,49	1 083 098,01
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	451 918,71	427 275,19	499 389,73	494 208,25
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	733 742,89	733 742,89	588 889,76	588 889,76
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	500 451,44	493 544,44	273 306,64	265 769,27
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	500 420,64	493 513,64	273 306,64	265 769,27
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	30,80	30,80		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	196 644,68	167 104,34	309 806,93	289 521,53
3.1 Frais d'information et de communication	76 335,53	76 335,53	49 411,38	40 077,98
3.2 Frais de fonctionnement	109 579,97	80 039,63	249 055,87	238 103,87
3.3 Autres charges	10 729,18	10 729,18	11 339,68	11 339,68
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	11 568,24	11 568,24	35 007,32	35 007,32
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	4 629,00			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	6 500,00	5 000,00	189 541,24	187 041,24
TOTAL CHARGES	1 905 454,96	1 838 235,10	1 895 941,62	1 860 437,37
EXCÉDENT OU DÉFICIT	150 142,72		385 559,51	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	41 281,06	41 281,06	25 650,57	25 650,57
Réalisées en France	41 281,06	41 281,06	25 650,57	25 650,57
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	70 486,56	70 486,56	72 904,25	72 904,25
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	14 411,52	14 411,52	9 630,90	9 630,90
TOTAL	126 179,14	126 179,14	108 185,72	108 185,72

 063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 773 596,59	-1 773 596,59	-2 084 600,81	-2 084 600,81
1.1 Cotisations sans contrepartie	-64 672,00	-64 672,00	-66 232,00	-66 232,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-848 181,75	-848 181,75	-795 264,32	-795 264,32
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-860 742,84	-860 742,84	-1 223 104,49	-1 223 104,49
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-34 532,86		-20 998,31	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 628,00		-2 650,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-7 980,03		-9 525,90	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-24 924,83		-8 822,41	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-29 456,00		-14 099,47	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-12 879,00	-12 879,00	-55 816,00	-55 816,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-205 133,23	-187 041,24	-105 986,54	-47 108,02
TOTAL	-2 055 597,68	-1 973 516,83	-2 281 501,13	-2 187 524,83

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-126 179,14	-126 179,14	-108 185,72	-108 185,72
Bénévolat	-125 814,82	-125 814,82	-108 185,72	-108 185,72
Prestations en nature				
Dons en nature	-364,32	-364,32		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-126 179,14	-126 179,14	-108 185,72	-108 185,72

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Produits issus des manifestations	161 068	102 775
Abonnements	678	710
Autres prestations	0	38
Produits des activités annexes	7 215	5 151
Produits avec bureau national et autres comités	70 877	75 142
Quote-part de générosité reçue d'autres entités	576 157	1 034 429
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	44 748	4 859
→ ...		
Total	860 743	1 223 104

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Produits divers de gestion courante	218	263
Transfert de charges et reprises sur provisions	1 407	8 321
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 300	239
Total	24 925	8 823

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	11 536	24 416
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	6 556	19 463
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	187 041	47 108
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège	0	15 000
Total	205 133	105 987

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	6 838	6 656	6 650	20 144
Assurance	720	1 333	2 989	5 042
Electricité et eau	1 986	1 204	2 180	5 370
Téléphone	2 698	2 326	4 591	9 615
Affranchissement	6 223	48 398	6 120	60 741
Autres (à préciser)	1 286	877	1 734	3 897
Total	19 751	60 794	24 264	104 809

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition validée par le Conseil d'Administration du 28/03/2024.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	107 720	120 128
Actions d'information, de prévention et de dépistage	27 448	21 222
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	30 157	43 772
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	103 166	62 080
Frais de fonctionnement (dont communication)	80 197	188 840
Total	348 688	436 042

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	329 108	386 371
Actions d'information, prévention, dépistage	56 029	45 122
Actions de formation	2 496	688
Actions de recherche	62 200	64 935
Actions autres	2 084	2 275
Total	451 917	499 391
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	321 035	262 275
Actions d'information, prévention, dépistage	0	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	405 208	317 615
Actions autres	7 500	9 000
Total	733 743	588 890

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	76 336	49 411
Frais de gestion :	86 955	223 970
Achat prestations services et services extérieurs	57 764	77 708
Charges de personnel	29 152	145 069
Autres	39	1 193
...		
Cotisation liée à la part statutaire	18 323	18 570
Formation administrative	0	145
Impôts, taxes	4 302	6 370
Charges financières	3 623	3 881
Dotation aux amortissements	6 956	7 307
Charges exceptionnelles	150	152
Total	196 645	309 806

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	1 500	2 500
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	0	0
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	0	187 041
Report en fonds dédiés des ressources liées à la générosité du public	5 000	0
Total	6 500	189 541

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMC x 1,5	125 815	108 186
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		125 815	108 186

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	296				36 984						37 280
Variation de stock					-1 982						-1 982
Autres achats et charges externes	148 940				154 951		80 548				384 439
Aides financières	65 121	733 743			189 541						988 405
Impôts, taxes et versement assimilés	3 502				2 945		5 877				12 324
Salaires et traitements	122 152				75 175		53 462				250 790
Charges sociales	43 173				27 991		26 735				97 898
Dotations aux amortissements et dépréciations	31 702						7 182				38 884
Dotations aux provisions							520	11 568			12 088
Reports en fonds dédiés										6 500	6 500
Autres charges	36 813				14 847		18 438				70 098
Charges financières							3 130				3 130
Charges exceptionnelles	220						752				972
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									4 629		4 629
TOTAL	451 919	733 743	0	0	500 452	0	196 645	11 568	4 629	6 500	1 905 454

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	41 281		70 487	14 412	126 180
TOTAL	41 281	0	70 487	14 412	126 180

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	8 400
Total	8 400


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
Annulation provisions comptabilisées à tort sur N-1	1 389
Remboursement factures SFR 2022	2 040
Solde dettes qui ne donneront pas lieu à paiement	1 316
Solde charges à payer exercice 2021 sans objet	18 275
Quote part amort. subvention inv. virée à résultat	280
Total	23 300
Charges exceptionnelles	
Pénalités droit à l'image	500
Autres charges exceptionnelles	472
Total	972

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 161 018,08	1 083 098,01
1.1 Réalisées en France		1 161 018,08	1 083 098,01
Actions réalisées par l'organisme		427 275,19	494 208,25
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		304 974,65	381 428,28
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		55 519,29	44 883,02
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 496,45	687,79
Actions de société et politique de santé		2 084,37	2 063,36
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		62 200,43	64 934,50
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			211,30
Versements à d'autres organismes agissant en France		733 742,89	588 889,76
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		321 035,00	262 275,20
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		405 207,89	317 614,56
Programmes nationaux		187 442,68	126 688,22
Programmes régionaux et départementaux		217 765,21	190 926,34
Mission reversement legs			
Autres actions		7 500,00	9 000,00
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		493 544,44	265 769,27
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		493 513,64	265 769,27
Frais d'appel de dons		116 402,98	151 666,23
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		56 068,47	37 000,55
Frais de traitements des legs		190 759,83	1 251,14
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		130 058,33	75 851,35
Activités de récupérations		224,03	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		30,80	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév,Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		30,80	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		167 104,34	289 521,53
3.1 Frais d'information et de communication		76 335,53	40 077,98
Frais d'information et de communication externe		54 825,91	31 085,51
Frais d'information et de communication interne		21 509,62	8 992,47
3.2 Frais de fonctionnement		80 039,63	238 103,87
Frais de gestion		57 414,70	213 018,20
Formation administrative			145,00
Impôts et taxes		4 302,34	6 370,44
Cotisation statutaire 10%		18 322,59	18 570,23
3.3 Autres charges		10 729,18	11 339,68
Charges financières		3 622,81	3 881,08
Dotations aux amortissements		6 956,36	7 306,60
Charges exceptionnelles		150,01	152,00
TOTAL DES EMPLOIS		1 821 666,86	1 638 388,81
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		11 568,24	35 007,32
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		5 000,00	187 041,24
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		135 281,73	327 087,46
TOTAL		1 973 516,83	2 187 524,83
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		41 281,06	25 650,57
Réalisées en France		41 281,06	25 650,57
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		70 486,56	72 904,25
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		14 411,52	9 630,90
TOTAL		126 179,14	108 185,72
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		228 194,22	88 261,00
=- Utilisation		187 041,24	47 108,02
=+Report		5 000,00	187 041,24
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		46 152,98	228 194,22

	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 773 596,59	-2 084 600,81
1.1 Cotisations sans contrepartie		-64 672,00	-66 232,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-848 181,75	-795 264,32
Dons manuels non affectés		-798 704,11	-745 261,25
Dons manuels affectés		-40 995,64	-35 331,77
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-8 482,00	-14 671,30
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-860 742,84	-1 223 104,49
Manifestations		-161 067,97	-102 774,83
Ventes (dont abonnement à vivre)		-677,90	-710,00
Prestations et autres ventes			-38,00
Activités de récupération		-7 215,43	-5 151,09
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-70 876,91	-75 142,43
Autres produits affectés			
Produits financiers		-44 747,82	-4 858,71
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-576 156,81	-1 034 429,43
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-12 879,00	-55 816,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-187 041,24	-47 108,02
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			-47 108,02
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-187 041,24	
TOTAL DES RESSOURCES		-1 973 516,83	-2 187 524,83
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-1 973 516,83	-2 187 524,83
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		2 240 037,04	1 784 014,92
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		135 281,73	327 087,46
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		28 457,09	36 109,11
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP (régul N-1)			33 947,03
Utilisation fonds dédiés sur ressources non liées à la GP		17 512,32	58 878,52
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		2 421 288,18	2 240 037,04
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-126 179,14	-108 185,72
Bénévolat		-125 814,82	-108 185,72
Prestations en nature			
Dons en nature		-364,32	
TOTAL		-126 179,14	-108 185,72

4.7.1 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
Sols collés	12 552,81		5 438,17	7 114,64	1 255,28	711,46
Plomberie	3 583,88		1 552,62	2 031,26	358,39	203,13
Electricité	7 676,80		3 325,77	4 351,03	767,68	435,10
Alarme local RDC	1 168,20			1 168,20	116,82	116,82
Réseau info local	1 145,28			1 145,28	114,68	114,68
3 panneaux parking	599,99			599,99	26,26	26,26
2nd local Berthelot	207 000,00		207 000,00		4 174,01	
Dell Optiflex 5060 MT	1 294,20			1 294,20		
Dell Optiflex 5060 MT	1 294,20			1 294,20		
Dell Latitudes 5590	1 351,20			1 351,20		
Install. Téléph. Nouv	6 871,20		3 225,08	3 646,12	830,27	440,57
PC portable Dell 351	605,00			605,00	196,06	196,06
Dell Optiflex 5060 MT	1 197,60			1 197,60		
PC Dell latitude 352	2 025,00			2 025,00	675,00	675,00
PC Dell latitude 352	675,00			675,00	225,00	225,00
Dell Optiflex 5090	1 340,00			1 340,00	446,66	446,66
Portable pro Dell 34	778,95			778,95	259,65	259,65
Portable pro Dell 34	778,95			778,95	259,65	259,65
Local RDC Berthelot	229 100,00		99 251,40	129 848,60	4 582,00	2 596,97
Cablage Ethernet	1 635,72			1 635,72	163,57	163,57
Agencements intér.	111 017,77		111 017,77		11 101,78	
Cuisine cours nut.	15 000,00		15 000,00		3 000,00	
Meuble bas stratifié	2 903,04		2 903,04		580,60	
Stores relais BE	1 281,99			1 281,99	256,39	256,39
IGT chauff clim	71 175,04		71 175,04		4 745,00	
Menuis extér 2nd l	9 679,07		9 679,07		645,27	
Travaux plâtrerie	9 258,22		4 010,87	5 247,35	925,82	524,73
Travaux peinture	14 821,85		6 421,17	8 400,68	1 482,17	840,06
Optiflex 5090	1 056,64			1 056,64	352,21	352,21
Tél Samsung E	528,99			528,99	176,33	176,33
Casque virtuel univ	1 680,00	840,00		840,00	560,00	280,00
Sèche linge RBE	695,00			695,00	66,22	66,22
Permajuice	2 781,60			2 781,60	327,10	327,10
Sièges PGDIS	1 067,90			1 067,90	54,58	54,58
Meuble esp lig Amber	1 914,60			1 914,60	86,16	86,16
PC Dell F4803 BN	2 154,00			2 154,00	39,89	39,89
Ecran Dell F4806 BN	528,00			528,00	9,78	9,78
PC Dell F4805 BN	1 285,90			1 285,90	23,81	23,81
Total	731 503,59	840,00	540 000,00	190 663,59	38 884,09	9 907,84

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.2 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	24			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	834	0,5	14411,52
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	16	2066,5	1,26	35709,12
Organisation de manifestations	247	3572	2,17	61724,16
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	2	486	0,30	8398,08
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.	6	322,45	0,20	5571,94
Total	300	7 281	4,43	125 815

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	7	11 014	6
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	273	
Total	8	11 287	6

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	8 365
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	8 365

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 8084 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**Rapport spécial sur
les conventions réglementées**

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER

COMITÉ DU PUY DE DÔME

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'attention des Membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CENTRE JEAN PERRIN

Administrateurs
concernés :

Pre Frédérique PENAULT LLORCA, Directrice Générale du Centre Jean PERRIN

Dr Jacques DAUPLAT, administrateur du Centre Jean Perrin, représentant des usagers pour la Ligue

Natures et modalités:

Participation au financement d'un projet d'**innovation thérapeutique** à hauteur de 20.000 € (système de fluorescence pré opératoire pour repérer le ganglion sentinelle dans le cancer du sein)

Participation au financement de l'acquisition d'un **logiciel pour l'angio-mammographe** à hauteur de 12 000 €

ASSOCIATION MAYA AUVERGNE

<u>Administrateurs concernés :</u>	Dr Robert KAHN, Président de MAYA Pre Justyna KANOLD, vice-présidente de MAYA
<u>Natures et modalités:</u>	Octroi d'une aide financière de 25.000 € destinée au maintien de 0,5 ETP de psychologue , afin de soutenir le développement de la prise en charge de la cohorte Adolescents et Jeunes Adultes

CANCEROPÔLE LYON AUVERGNE RHONE-ALPES (CLARA)

<u>Administrateurs concernés :</u>	Pre Justyna KANOLD, membre du directoire CLARA Pre Frédérique PENAULT LLORCA, membre du conseil de surveillance CLARA
<u>Natures et modalités:</u>	Convention de partenariat pour le co-financement avec 10 autres comités de la région AURA d'un projet de recherche lauréat à l'appel à projets OncoStarter 2023 thématisé « Cancer et personnes âgées ». La part de financement du Comité du Puy de Dôme s'élève à 8.791,21 €.

CHU CLERMONT-FERRAND

<u>Administrateur concerné :</u>	Mme Valérie DURAND-ROCHE, Directrice Générale du CHU de CLERMONT-FD
<u>Natures et modalités:</u>	Participation au financement de deux projets d'innovations thérapeutiques : <ul style="list-style-type: none">- cartographie optique dans le syndrome myélodysplasique à hauteur de 15.000 €- cartographie optique du génome dans les leucémies aiguës pour 42.500 € Octroi de plusieurs aides financières destinées à l' acquisition de matériels : <ul style="list-style-type: none">- une table d'examen : 1.938 €- du matériel pour l'accueil de jour en oncopédiatrie : 15.000 €- un kit pour le PCR digital pour le cancer de la prostate : 3.000 €- deux lasers pour le service d'hématologie et le service de pneumologie hôpital de jour, et remplacement du laser existant dans le service hématologie adulte Estaing : 34.000 € Octroi d'une aide financière de 15.000 € pour l' extension de l'hôpital de jour en hématologie Participation au financement de deux projets de recherche pour un total de 28.000 €

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER (LNCC)

Administrateur concerné : Pr François DEMEOCQ, administrateur de la Ligue Nationale Contre le Cancer

Natures et modalités: Dépenses engagées par le Comité du Puy-de-Dôme au profit de la LNCC :

- Cotisations statutaires :	67.861 €
- Frais de marketing :	101.845 €
- Aides financières (dépenses de recherche) :	187.443 €

Produits versés par la LNCC au profit du Comité du Puy-de-Dôme :

- Legs et assurances vie reversés :	555.852 €
- Dons reversés :	25.154 €

Fait à Cournon d'Auvergne, le 10 avril 2024

Pour la SAS VULCA AUDIT
Commissaire aux comptes

Maryline BONNABRY
Présidente
Commissaire aux comptes associée

